

Fiche 24			Apports alimentaires optimaux	
Direction responsable DIRECTION DES SERVICES D'HÉBERGEMENT POUR LES AINÉS ET LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE		Émis	2021-04-22	
Expéditeur Nathalie Beaupré		Entrée en vigueur	2021-04-22	
Destinataires Tout le personnel du CISSMO – Hébergement - Réadaptation		Révisé	2022-10-21	

1. Énoncé

- Assurer un apport alimentaire adéquat et régulier
- Énoncé qui concerne aussi les unités de lits de soins post-aigus, URFI DP et COVID+

2. Objectifs

- S'assurer d'un apport alimentaire adéquat et régulier chez les usagers afin de préserver leur état nutritionnel

3. Instructions

- Respecter le cycle d'éveil et de sommeil / réfrigérer les aliments et servir en temps opportun
- En présence d'un refus à s'alimenter, offrir le repas quelques minutes plus tard
- On peut tenter de débiter le repas par des aliments appréciés (ex. : le dessert) afin de stimuler l'alimentation
- En présence d'une aversion pour un des aliments du plateau, offrir un choix alternatif disponible dans les cuisinettes aux étages selon les restrictions alimentaires. Aviser le service alimentaire de l'aversion
- Pour les usagers atteints de la COVID-19: Offrir la diète enrichie « COVID » pour aider à combler les besoins nutritionnels
- Surveiller / évaluer les changements dans les habitudes hydriques et alimentaires : apports, dysphagie...
- Ajuster les repas selon les goûts : horaire, 2e choix, collations, prise d'aliments nutritifs ou maison...
- Ajuster les repas selon les recommandations : consistances, textures, suppléments, diètes, hydratation, diète COVID...
- Stimuler l'hydratation et l'alimentation
- Offrir l'assistance requise
- Assurer les principes d'alimentation sécuritaire : hygiène des mains, prothèses dentaires, position 90°, alimenter du bas vers le haut, rythme, ambiance calme...

4. Intervenants concernés : rôles et responsabilités

Infirmière

- S'assurer que les instructions ci-jointes soient appliquées
- Ajuster les plans thérapeutiques infirmiers (PTI)
- Faire les suivis auprès des services alimentaires au besoin
- Compléter une référence en nutrition dans un contexte de besoin d'une évaluation ou d'une réévaluation par la nutritionniste

Infirmière auxiliaire

- S'assurer que les instructions ci-jointes soient appliquées
- Informer l'infirmière si on note tout changement en lien avec l'alimentation
- Collaborer à l'ajustement des PTI

Nutritionniste

- Évaluer, réévaluer et ajuster le plan alimentaire au besoin

Préposé aux bénéficiaires

- Stimuler et encadrer l'usager à l'heure des repas
- S'assurer que les instructions ci-jointes soient appliquées

Service alimentaire

- Ajuster les menus selon les goûts

5. Documents de référence

- DR1 : [PPT – Formation Aide à l'alimentation](#)